

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission : 26-févr.-2015

Version 1

Autex KE Developer, Part C

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Autex KE Developer, Part C
Code du produit	23514C
Utilisation recommandée	X-Ray de traitement.
Fabriqué par :	FUJIFILM Hunt Chemicals U.S.A., Inc. 40 Boroline Road Allendale, NJ 07401-0320
Les FS sont disponibles sur les sites web suivants:	http://www.fujifilmusa.com/msds
Téléphone de l'entreprise	U.S.A: 800-473-3854
Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC - Chemical Transportation Emergency Center (É.-U.): 800-424-9300 CHEMTREC - Chemical Transportation Emergency Center (É.-U.): 703-527-3887 CANUTEC - Centre canadien d'urgence transport (au Canada): 613-996-6666 Urgence médicale (24 h): 877-935-7387
Courriel	EHS@fujifilm.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Éléments du SGH pour les étiquettes, incluant les énoncés préventifs

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Toxique par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée



Conseils de prudence

Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Intervention

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non classé

Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
 Très toxique pour les organismes aquatiques

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
GLUTARALDÉHYDE	111-30-8	30-50%
ACIDE ACÉTIQUE	64-19-7	7-13%
5-NITROINDAZOLE	5401-94-5	0.5-1.5%

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux	Une consultation médicale immédiate est requise. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Contact avec les yeux	En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 30 minutes. Ne pas frotter la partie touchée. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 30 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une réaction cutanée allergique. Sensation de brûlure et rougeur temporaire.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun connu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Utiliser un équipement de protection personnelle. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA - Workplace Environmental Exposure Levels (WEELs) - TWAs
GLUTARALDÉHYDE	Ceiling: 0.05 ppm activated and inactivated	(vacated) Ceiling: 0.2 ppm (vacated) Ceiling: 0.8 mg/m ³	Ceiling: 0.2 ppm Ceiling: 0.8 mg/m ³	
ACIDE ACÉTIQUE	STEL: 15 ppm TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 25 mg/m ³	IDLH: 50 ppm TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m ³	

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Porter des gants/des vêtements de protection. Chaussures ou bottes sécurité.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	transparent, jaune clair, vert	Odeur	Légère
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible	État physique @20°C	solution aqueuse, Liquide
pH	2.7	Masse moléculaire	Non disponible
Densité	1.12	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 201 °F / > 95 °C	Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 212 °F / > 100 °C
Température de décomposition	Non disponible	Point de congélation	Non disponible
Point de fusion / intervalle de fusion	Non disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Non disponible		
Propriétés comburantes	Non disponible	Propriétés explosives	Non disponible
Solubilité	Non disponible totalement soluble	Coefficient de partage	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible	Densité	Non disponible
VOC (lb/gal)	0	VOC (g/l)	0
Viscosité dynamique	Non disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Gel.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Bases fortes. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë**

Inhalation	Toxique par inhalation. Peut causer une réaction respiratoire allergique. Peut entraîner des effets supplémentaires inscrits sous « Ingestion. ».
Yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Peau	Provoque des brûlures. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut entraîner des effets supplémentaires inscrits sous « Inhalation ».

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 (concentration létale)
GLUTARALDÉHYDE	= 252 mg/kg (Rat)	= 560 µL/kg (Rabbit)	= 0.1 mg/L (Rat) 4 h
ACIDE ACÉTIQUE	600 mg/kg (Rabbit) [NZ CCID]	1060 mg/kg (Rabbit)	11.4 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation	Cause une grave irritation ou des brûlures.
Corrosivité	Corrosif pour la peau. Corrosif pour le yeux.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Effets mutagènes	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun connu.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Yeux, Appareil respiratoire, Peau, Dents.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	544 mg/kg
ETAmél (cutané)	1240 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeur)	7 mg/l

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
GLUTARALDÉHYDE		Pimephales promelas: 5.4 mg/L at 96 h		0.56 - 1.0: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
ACIDE ACÉTIQUE		Pimephales promelas: 79 mg/L at 96 h		65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	log Pow
GLUTARALDÉHYDE	0.22
ACIDE ACÉTIQUE	-0.31

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
--

DOT

Nom officiel d'expédition	Limited Quantity, Exempt from shipping papers
----------------------------------	---

TMD

Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (GLUTARALDÉHYDE)
N° ID/ONU	UN3265
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN3265, Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (GLUTARALDÉHYDE), 8, II

MEX

Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (GLUTARALDÉHYDE)
N° ID/ONU	UN3265
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN3265, Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (GLUTARALDÉHYDE), 8, II

OACI

Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (GLUTARALDÉHYDE)
N° ID/ONU	UN3265
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN3265, Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (GLUTARALDÉHYDE), 8, II

IATA

Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (GLUTARALDÉHYDE)
N° ID/ONU	UN3265
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN3265, Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (GLUTARALDÉHYDE), 8, II

IMDG

Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (GLUTARALDÉHYDE)
N° ID/ONU	UN3265
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
EmS-N°	F-A, S-B
Désignation	UN3265, Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (GLUTARALDÉHYDE), 8, II, Ltd. Qty

ADR/RID

Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (GLUTARALDÉHYDE)
N° ID/ONU	UN3265
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Code de classification	C3
Désignation	UN3265, Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (GLUTARALDÉHYDE), 8, II
Étiquettes ADR/RID	8

ADN

Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (GLUTARALDÉHYDE)
N° ID/ONU	UN3265
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

Code de classification	C3
Désignation	UN3265, Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (GLUTARALDÉHYDE), 8, II
Étiquettes d'identification des dangers	8
Quantité limitée	1 L

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Oui
LIS/LES	Oui
PICCS	Oui
EINECS/ELINCS	Oui
ENCS	No
IECSC	Oui
KECL	Oui
AICS	Oui

***Yes - All component(s) of this product are included or are exempt from listing on the inventory.**

***No - Indicates the component(s) of this product are either not listed or have not been determined to be listed on the inventory.**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

TSCA Sections 4, 5 and 12(b)

This product does not contain any chemicals regulated by TSCA Sections 4, 5 or 12(b).

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
ACIDE ACÉTIQUE	5000 lb			X

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Extremely Hazardous Substances RQs	RQ
ACIDE ACÉTIQUE	5000		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
ALCOOL MÉTHYLIQUE	Developmental

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
GLUTARALDÉHYDE	X	X	X		X
ACIDE ACÉTIQUE	X	X	X		X

Règlements internationaux**Canada - NDSL**

This product does not contain any NDSL chemicals.

Mexique - Classe

Risque léger, classe 1

Mexico - Carcinogen Status and Exposure Limits

Nom chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
GLUTARALDÉHYDE		Mexico: Ceiling 0.2 ppm Mexico: Ceiling 0.7 mg/m ³
ACIDE ACÉTIQUE		Mexico: TWA 10 ppm Mexico: TWA 25 mg/m ³ Mexico: STEL 15 ppm Mexico: STEL 37 mg/m ³

Autres règlements

Aucun renseignement disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	risque pour la santé 3	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques - Protection individuelle C
HMIS	risque pour la santé 3*	Inflammabilité 1	Danger physique 0	

*Indique un risque chronique pour la santé

Préparée par	Environnement, Santé et Sécurité - FUJIFILM, téléphone: 800-473-3854
Date de révision	26-févr.-2015
Note de révision	Aucun renseignement disponible
Avis de non-responsabilité	À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

end